

Lors de cette conférence modérée par Mme Kenza Oumlil, professeure agrégée en communication à l'Université Al Akhawayn, Mme Akharbach a précisé que « la promotion de droits adaptés pour les cyber-citoyens est une responsabilité partagée. Ces droits de nouvelle génération doivent être connus et respectés par les citoyens-usagers eux-mêmes et par les différents acteurs et opérateurs du numérique de même qu'ils doivent être garantis par les pouvoirs publics et politiques ».

Abordant la question de l'évolution de la régulation des médias à l'ère numérique, la présidente de la HACA a mis l'accent sur les nombreux enjeux et contraintes de cette régulation en tant qu'intervention publique qui doit protéger la société sans contraindre la liberté d'expression. « La nouvelle réalité des médias et de la communication est caractérisée par une situation asymétrique en matière de régulation puisqu'il y a cohabitation entre des médias classiques audiovisuels régulés au plan économique et au plan des contenus, et des acteurs numériques puissants agissant dans un espace global de communication digitale non régulé » a-t-elle souligné.



Citant quelques exemples en cours en Europe ou en Australie d'encadrement juridique des activités des plateformes numériques globales, Mme Akharbach a fait remarquer que ces régulations ne sont pas encore évaluées et que la circulation des contenus numériques toxiques n'a pas diminué en raison notamment des insuffisances des politiques et procédures d'autorégulation mises en place par les plateformes numériques.

Cette conférence s'inscrit dans le cadre du cycle de conférences d'envergure internationale organisé par l'AUI et accueillant d'éminentes personnalités marocaines et étrangères du monde scientifique, économique et culturel de tous horizons.



Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>